


6ème CALENDRIER DES OPÉRATIONS RENTREE 2018

DATES	OPÉRATIONS À RÉALISER
 Les diverses attestations étant intégrées dans Le Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN), il n'y a plus de distribution d'enveloppes CRAFT.	
Du 5 mars au 9 mars	Constitution dans ONDE de la liste des élèves de CM2, CM1 (élèves susceptibles d'entrer au collège directement), ULIS, SEGPA, EREA.
15 mars	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de l'application AFFELNET 6^{ème} 2. Edition de la fiche de liaison volet 1 et remise aux familles.
22 mars au plus tard	Retour à l'école du volet 1 complété et saisie dans AFFELNET 6ème des informations contenues sur ce volet.
30 mars au plus tard	Transmission à l'IEN, pour avis, des dossiers des élèves pour lesquels un maintien en CM2 est envisagé.
3 avril au plus tard	<ol style="list-style-type: none"> 1. Date de fin de saisie dans AFFELNET 6ème des informations contenues dans le volet 1 2. Édition de la fiche de liaison volet 2 et remise aux parents
23 avril au plus tard	Retour à l'école du volet 2 complété. L'agrafer au volet 1 avec les pièces justificatives en cas de dérogation de secteur Saisie dans AFFELNET 6ème des informations contenues sur ce volet. En cas de demande de dérogation, remettre aux parents l'accusé de réception issu de l'application.
23 avril au plus tard	Transmission aux parents de la fiche dialogue avec la proposition du conseil des maîtres.
3 mai au plus tard	Pour les élèves qui demandent une dérogation uniquement : envoi à DSDEN - pôle ELAE d'une copie des volets 1 et 2 renseignés et des pièces justificatives liées à la dérogation. Les originaux sont à conserver pour la commission de liaison école-collège.
14 mai inclus	Fin des saisies et fermeture d'AFFELNET 6ème
14 mai au plus tard	Retour à l'école de la fiche dialogue avec la réponse des parents à la proposition du conseil des maîtres
17 mai au plus tard	Notification aux familles des décisions du conseil des maîtres à l'aide de la fiche dialogue
1 ^{er} juin au plus tard	Retour des réponses des parents aux décisions du conseil des maîtres
5 juin au plus tard	Envoi à l'IEN des dossiers des élèves faisant appel pour le passage en 6 ^{ème}
Au plus tôt le 12 juin	Résultats de l'affectation en 6ème consultables sur AFFELNET pour les écoles, IEN et collèges
Du 14 au 22 juin (date à déterminer par chaque IEN)	Réunion des commissions de liaison et remise aux collèges des dossiers des élèves de leur secteur admis en 6ème et de ceux qui ont obtenu une dérogation de secteur. Les dossiers des élèves dont la dérogation de secteur serait encore en attente seront remis au collège de secteur.
20 juin	Commission d'appel à la DSDEN
22 juin au plus tard	<ul style="list-style-type: none"> • Notification de la décision d'appel aux familles
Semaine du 25 juin au 29 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi par la DSDEN-ELAE des dossiers des élèves maintenus à l'école élémentaire et des résultats de l'appel aux écoles sous couvert des circonscriptions • Envoi par la DSDEN-ELAE au collège du secteur des dossiers des élèves admis en 6ème après appel • Envoi par la DSDEN-ELAE aux IEN des résultats de l'appel